Mars 2019

# Vivre à Etrépagny

Mairie Étrépagny

Ville Fleurie

Le Journal d'informations de la ville d'Etrépagny

www.etrepagny.fr

## STADE DE FOOTBALL P2

# Des installations à la hauteur des ambitions

**Revitalisation de la rue Saint-Maur.** Priorité à une circulation apaisée, sécurisée, et au partage des espaces entre piétons et automobilistes. P5

**Finances.** Un budget maîtrisé depuis 5 ans et qui laisse malgré tout la place à des réalisations majeures et des projets structurants pour le territoire. P6

**Fête des Fleurs et de l'Artisanat.** Cette année, la fête se déroule sur 2 jours complets - les 27 et 28 avril - en présence, une nouvelle fois, de Gérard Farcy ! P13

AGENDA

# Et si on sortait ?

## ÉVÈNEMENT

### En avril, 2 jours de Fête des Fleurs et de l'Artisanat

**Samedi 27 et dimanche 28 avril - Jardin public.**
Avec des animations multiples, des jeux, des concours, la venue de nombreux exposants et en présence de Gérard Farcy, ancien chroniqueur à France Bleu (lire p. 13).
**Infos au 02 32 55 71 44.**

## Mars...>>

### >> Spectacle cabaret Ladycruise

**Samedi 30 mars - 20h30 - Salle Jacques Brel**. Par la compagnie Music'Arts. **Spectacle gratuit, uniquement sur réservation au 06 12 40 57 66.**

## Mai...

### >> Commémoration du 8 mai 1945

**Mardi 8 mai - Devant le monument aux morts**. En présence des élus, des anciens combattants et du corps des pompiers.

### >> Foire à tout et au boudin

**Dimanche 19 mai - dans les rues de la ville**. Organisée par le comité de fêtes. **Infos au 06 73 02 55 05.**

### >> Rallye touristique

**Jeudi 30 mai**. Organisé par l'association Folk en pagaille.
**Infos au 06 84 48 87 60.**

## Juin...

### >> Fête de la peinture

**Dimanche 2 juin - Salle Jacques Brel**. Organisée par la mairie. **Infos au 02 32 55 71 44**.

### >> Fête patronale Saint Gervais - Saint Protais

**Du vendredi 14 au lundi 17 juin**.

4 jours de festivités dans les rues de la ville. Plus d'informations dans le prochain journal et au **06 73 02 55 05**.

### >> Fête de la musique

**Vendredi 21 juin -** Organisée par l'école de musique et de danse Reynald Jouveaux.
**Infos au 02 32 55 15 93.**

### >> Gala de danse

**Samedi 22 et dimanche 23 juin - Salle Jacques Brel**. Organisé par l'école de musique et de danse Reynald Jouveaux.
**Infos au 02 32 55 15 93.**

*Programme complet sur* ***www.etrepagny.fr***

*Suivez aussi toute l'actualité de la ville sur*

Mairie Étrépagny

**Vivre à Etrépagny** - Directeur de la publication : Pierre Beaufils - Tirage : 2 100 exemplaires - Dépôt légal à parution - Crédit photos : Stockvault - Freepik - Renseignements : Hôtel de ville - 27150 Étrépagny - Tél. 02 32 55 71 44 - Conception-rédaction : Ad Litteram-web : 02 32 54 06 39

Mars 2019

# Vivre à Etrépagny

Mairie Étrépagny

Ville Fleurie

Le Journal d'informations de la ville d'Etrépagny

www.etrepagny.fr

## STADE DE FOOTBALL

P2

# Des installations à la hauteur des ambitions

**Revitalisation de la rue Saint-Maur.** Priorité à une circulation apaisée, sécurisée, et au partage des espaces entre piétons et automobilistes.

P5

**Finances.** Un budget maîtrisé depuis 5 ans et qui laisse malgré tout la place à des réalisations majeures et des projets structurants pour le territoire.

P6

**Fête des Fleurs et de l'Artisanat.** Cette année, la fête se déroule sur 2 jours complets - les 27 et 28 avril - en présence, une nouvelle fois, de Gérard Farcy !

P13

## Éditorial

### Travailler ensemble à l'attractivité de notre ville

*Chères concitoyennes, chers concitoyens,*

*Le fil rouge qui guide notre action de ce mandat municipal commencé en 2014 est, et reste, la jeunesse (modernisation de l'école primaire, construction de l'école de musique et de danse Reynald Jouveaux, rénovation du stade de football), l'aménagement urbain, le cadre et la qualité de vie.*

*Cette année, notre action porte sur trois points forts : la liaison douce Saint-Martin, l'aménagement sécuritaire du quartier de la gare et les travaux d'aménagement de la rue Saint-Maur.*

*Nous avons également à préparer le budget primitif 2019 qui précise, chaque année, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la commune pour assurer son fonctionnement et préparer son avenir ; ceci tout en maintenant l'équilibre des recettes et des dépenses et sans augmenter nos taux de taxes locales pour 2019.*

*Cela impose la nécessité de programmer les travaux - petits et grands - suivant une prévision rigoureuse et un recours systématique à des évaluations actualisées avant tout lancement de projet.*

*Une autre mission est celle de la recherche active de subventions. En effet, si l'État baisse sa dotation globale de fonctionnement, il accompagne parfois, de façon importante, le financement de projets spécifiques : il est donc primordial dans ce domaine d'observer une veille constante de recherche d'aide financière.*

*Notre ville est ce que l'on appelle un bourg-centre : son dynamisme, son attractivité sont indispensables pour conserver son identité et ses services. Nous devons y travailler ensemble.*

*Bien cordialement vôtre.*

**Pierre Beaufils**
Maire

STADE DE FOOTBALL

# Des équipements à la hauteur des ambitions des joueurs et des entraîneurs

La tribune terminée, l'USE football dispose maintenant de structures répondant à toutes les normes de confort et de sécurité que des équipes peuvent attendre. Coût de l'ensemble, parking compris : 1,24 M€ dont 319 317 € de subventions.

*Une main courante installée, dans un premier temps, de corner à corner, viendra bientôt remplacer les barrières. Par la suite, une extension pourra venir s'y accrocher pour faire le tour du terrain.*

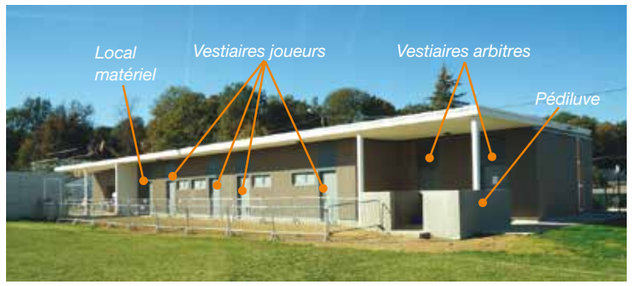


*Un portillon pratiqué dans la future main courante permettra l'accès des joueurs au terrain. Le retour aux vestiaires se fait obligatoirement par le pédiluve pour une séance de nettoyage des chaussures !*

La démolition/reconstruction tant attendue des installations du stade est maintenant terminée. Le club dispose désormais d'**une tribune de 144 places** et d'un bâtiment offrant, sur sa partie gauche, **un club house** et **un local technique** et, sur sa partie droite dédiée aux joueurs, **6 vestiaires** (dont deux réservés aux arbitres) **équipés de sanitaires** ainsi qu'un **local matériel**. Non seulement le club house permet d'accueillir dans de bonnes conditions les responsables des équipes extérieures, les parents, la presse ou encore faire office de buvette avec son comptoir intégré, mais il peut aussi, les jours de pluie, servir de lieu de repli aux équipes pour visionner un match, revoir les stratégies d'attaque, organiser un goûter ou toute autre activité propre à favoriser la cohésion du groupe.

## Un partenariat avec le Quevilly Rouen Métropole

À l'automne dernier, Patrice Houdart a été sollicité par le Quevilly Rouen Métropole (QRM) pour répondre à un sondage sur le fonctionnement du club. 3 semaines plus tard, la bonne nouvelle arrive : **l'USE Football est sélectionnée** avec deux autres communes euroises (Normanville et Serquigny-Nassandres) **pour établir un partenariat avec le QRM** ! Les dirigeants du club sont venus le 21 février rencontrer les responsables et visiter les installations. Ils ont pour volonté d'**ouvrir les portes de leur club à d'autres clubs, de les faire profiter de leurs acquis** et de pouvoir éventuellement repérer de jeunes talents. Le partenariat est confirmé et la signature officielle interviendra en mai ou juin.

**Pour l'USE Etrépagny, cette collaboration est tout bénéfice** : elle va permettre aux entraîneurs et éducateurs d'**appréhender les techniques d'entraînement d'un club de haut niveau** et de les mettre à profit auprès de leurs équipes. Alexandre Moreira, entraîneur des U9 et créateur de l'école des gardiens de but, a déjà assisté à un premier entraînement des gardiens. Il y retournera le 23 mars. De plus, **l'USE Etrépagny est désormais prioritaire pour assister gratuitement aux matchs de Quevilly** et avoir ainsi la possibilité de voir évoluer des joueurs de N1 et faire main dans la main avec eux : 30 places leur sont réservées d'office !

**Nul doute que les nouvelles installations ont aussi joué un rôle dans le choix du QRM.**

**L'effet coupe du monde** est passé par là : à la rentrée de septembre, le club a connu **un net boom des inscriptions passant de 212 à 275 adhérents** ! 90 habitent Etrépagny, les autres viennent d'autres communes attestant ainsi du rayonnement du club hors de ses frontières. Ces installations modernes et propres leur donneront encore d'avantage envie de venir s'entraîner !

Côté économies d'énergie, **les éclairages des bâtiments sont équipés de détecteurs de présence** et d'une horloge qui éteint automatiquement les extérieurs à 22 h. Les projecteurs sont allumés manuellement selon les besoins. Le chauffage des locaux et la production d'eau chaude pour les douches sont fournis par une pompe à chaleur peu énergivore. Dans les vestiaires, les radiateurs sont judicieusement placés sous les bancs pour réchauffer au mieux les joueurs. « *Comme pour toute construction neuve, il reste quelques petits détails à régler mais ces installations sont vraiment appréciées de tous* » reconnaît Patrice Houdart, son président qui est parvenu à obtenir 51 700 € de la Fédération française de football pour leur financement.

*Jour de reprise après la trêve hivernale : les jeunes sont ravis de retrouver le terrain et les nouvelles installations qu'ils jugent spacieuses, belles, pratiques et dont ils n'ont pas à rougir face aux clubs invités.*

## Ce qu'ils en disent...

***Guillaume Duchemin, éducateur U15***
*« On est bien mieux installés : ça fait plaisir d'avoir de beaux vestiaires et les équipes adverses sont contentes d'être désormais bien reçues ».*

***Mickaël Decourtye, entraîneur U13***
*« Nos nouvelles installations ne sont en rien ridicules comparées à celles de grandes villes comme Chaumont ou Gisors ».*

***Patrice Houdart, président de l'USE football***
*« Nouvelles installations, lavage des maillots, prise en charge de certains déplacements, participation à l'achat de petit matériel, tonte de la pelouse... La municipalité fait énormément pour la section football ».*

***Des joueurs de U13***
*« C'est bien ! On est mieux installés et maintenant on est fiers de notre stade ».*


**Vivre à Etrépagny** - Mars 2019

SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS

# Six mois de travaux pour un centre ville plus sûr

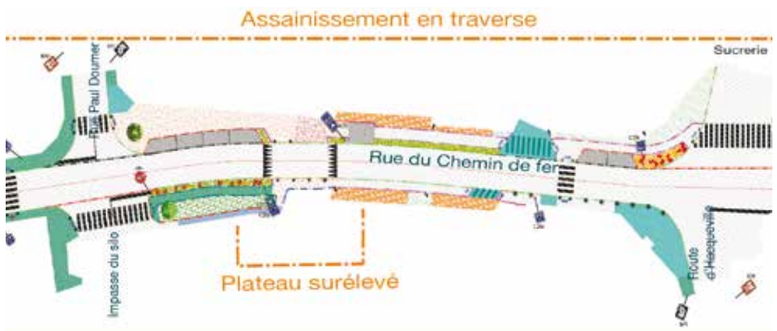


Après la construction, l'été dernier, d'un **plateau surélevé au carrefour de la rue Mennessier**, **le reste de la rue du Chemin de fer va être à son tour sécurisé** ; en particulier à la hauteur du passage à niveau et du carrefour avec la rue Paul Doumer, l'impasse du Silo et la place de la Gare. Les travaux pourront débuter après la concertation des administrations concernées par la route. La vitesse ainsi réduite, les déplacements des automobilistes comme ceux des piétons et des cyclistes seront sécurisés. Avec la réhabilitation de la rue Saint-Maur, c'est près de 6 mois de travaux qui débutent pour, au final, **offrir aux habitants un centre ville plus sûr**.

*La place de la gare fera l'objet d'un aménagement de sécurité*

PATRIMOINE

## Église : début de la rénovation en juin

La rénovation de l'église Saint-Gervais - Saint-Protais devrait débuter au mois de juin. Elle commencera par la réfection du clocher qui présente un caractère d'urgence. Cette première tranche d'un montant de 336 922,75 € HT permettra de remettre les cloches en fonction.

Elle n'est que le début d'une longue réhabilitation qui va s'étaler sur plusieurs années et coûter plus de 2 M€.

## 2e tranche* de la liaison douce Saint-Martin

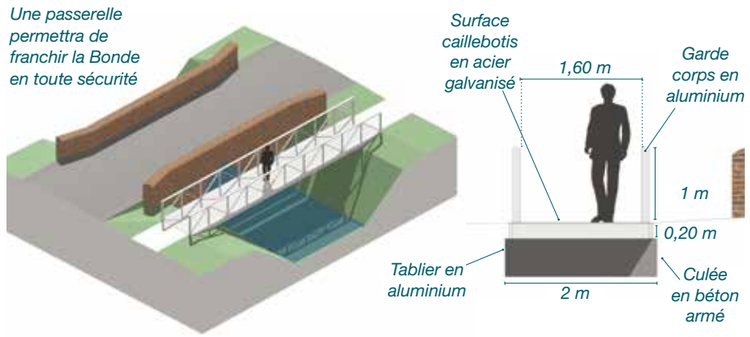


** Du pont à la rue des Marronniers. Début des travaux prévu en avril pour 2 mois.*

**2005** : rue de Turgot et accès à l'école Delamare
**2007** : venelle de Doudeauville
**2007/2008** : partage des circulations dans le centre-ville
**2012** : abords de la RD 14 bis en contre-allées
**2014** : rue des Mareyeurs
**2018** : 1re tranche Saint-Martin

Ralentir la circulation, sécuriser et rassurer piétons et cyclistes, promouvoir l'usage du vélo et de la marche... **Depuis près de 15 ans, la Ville construit des liaisons douces pour offrir un accès facile et sûr vers le centre ville et les écoles**. Reliant la rue des Mareyeurs à la rue des Marronniers la liaison Saint-Martin permettra de **raccorder le collège Louis Anquetin et le centre ville**. Un éclairage de jalonnement assurera la sécurité des scolaires notamment en hiver. **Coût global** : 222 379 € pour la voirie dont 70 000 € à la charge de la communauté de communes et 26 274 € pour l'éclairage.





REVITALISATION DE LA RUE SAINT-MAUR

# Priorité à une circulation apaisée

### Chaussée : un partage mieux pensé

- Chaussée rétrécie à 6,50 m de large au profit des zones piétonnes.
- Visibilité des commerces et services améliorée et accès facilité.
- Végétalisation des espaces.
- Mise en valeur de la traversée de la Bonde.
- Aménagement du parvis du jardin public.

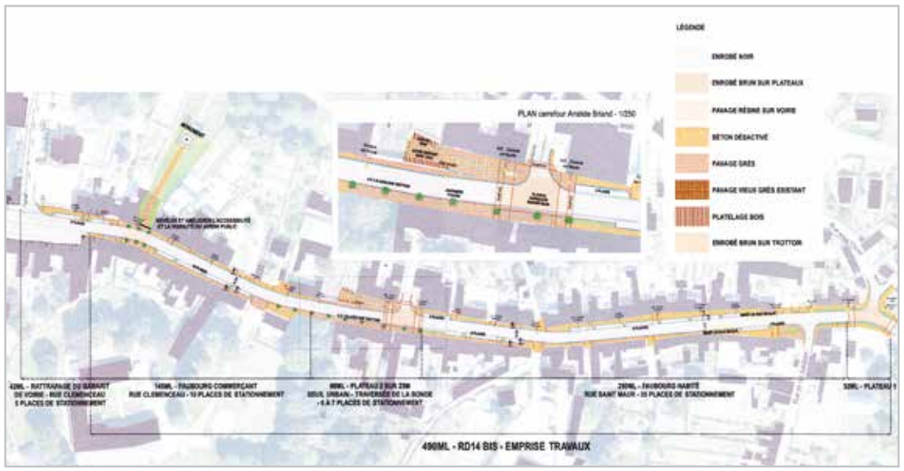


### Accessibilité piétons garantie

- Nivellement des bordures entre voirie et commerces
- Accès depuis les stationnements simplifiés
- Revêtements rénovés
- Dégagement du champ de vision

### Stationnement domestiqué

- 57 emplacements de stationnement sur les 490 m réhabilités.
- Des places bien délimitées garantissant la sécurité des piétons et des passagers lors des montées et descentes du véhicule.

### Carrefours sécurisés

- Plateaux surélevés au carrefour Aristide Briand.
- Lisibilité des carrefours améliorée.
- Luminaires à éclairage LED mieux répartis.
- Croisements des rues de la Libération et Sous l'Orme sécurisés.

### Une réunion publique pour répondre à toutes les questions

Pour tout connaître du projet, une réunion publique sera organisée prochainement. La date, l'heure et le lieu seront communiqués ultérieurement.

## Le projet en chiffres

**896 097 €** de travaux, éclairage compris

**6** mois de travaux

**490 m** de voirie réaménagée

**1 000** végétaux plantés

**31** luminaires à éclairage LED (contre 23 auparavant)

RUE ARISTIDE BRIAND

## Enfouissement des réseaux en cours

Démarré en février, le chantier mené par l'entreprise STPEE devrait se prolonger **jusque fin mars** pour mener à bien le **passage des câbles en souterrain**, la **pose des coffrets électriques** et des **nouveaux luminaires**, le **câblage télécom** et le raccordement des maisons.
La dépose des anciens poteaux électriques et télécom interviendra ultérieurement.
Cette opération d'enfouissement vient compléter celles déjà menées dans le cadre d'un **embellissement du centre ville et d'une sécurisation des réseaux** dans les rues Turgot, du Gal Leclerc, du Chemin de fer, Saint-Maur et route du Thil.

FINANCES

# Un budget maîtrisé depuis 5 ans et la réalisation de projets structurants

Les orientations budgétaires 2019 sont tournées vers la réalisation d'actions majeures, portant sur des projets structurants pour la ville et la population, améliorant la vie quotidienne des habitants.

## Les dépenses réelles de fonctionnement : vue d'ensemble

### Plus de 400 000 € de subventions aux associations

*La Ville accompagne et soutient le tissu associatif. Subventions versées en 2018 :*

- *Anciens combattants-Prisonniers Guerre : 400 €*
- *AREHN (Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie) : 160 €*
- *Médaillés Militaires : 100 €*
- *Association petites villes de France : 379,09 €*
- *Croix Rouge française : 1 150 €*
- *Donneurs de sang bénévoles : 350 €*
- *Amicale des Sapeurs pompiers : 690 €*
- *Les Amis des monuments et sites : 60 €*
- *FNATH (Ass. des accidentés de la vie) : 160 €*
- *Prévention routière : 130 €*
- *Société Colombophile « Union Gisors/ Etrépagny » : 700 €*
- *Boxe Thaïlandaise Nak Muay Thaï : 2 540 €*
- *AFR : 2 000 €*
- *École de Musique et de Danse : 101 009 €*
- *Classes CHAM : 11 898 €*
- *Comité des fêtes : 64 000 €*
- *Union sportive d'Etrépagny : 108 958 €*
- *Loisirs et culture : 350 €*
- *Échanges et partage : 6 000 €*
- *Harmonie municipale : 7 500 €*
- *Club l'Automne : 3 000 €*
- *OGEC (Contrat d'Assoc. Notre Dame de Joie) 486 € / enfant : 22 356 €*
- *Floralies de l'Eure : 240 €*
- *Comité d'œuvres sociales du personnel communal : 10 800 €*
- *RASED : 500 €*
- *Union Commerciale et Artisanale : 11 100 €*
- *Association « Les Coccinelles » : 50 000 €*
- *Entente Gisorsienne : 1 500 €*
- *Les chats du 27 : 500 €*
- *AFR : 2 000 €*
- *Festival du Vexin : 1 500 €*
- *Folk en Pagaille : 5 000 €*
- *Cités Unies France : 1 000 €*

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services. Il s'agit principalement des postes :

- Charges de personnel
- Achat de fournitures : papeterie, mobilier…
- Autres charges de gestion courante : électricité, téléphone, indemnité élus
- Prestations de services, fournitures cantine, publication, mission, réception
- Participation aux charges d'organismes extérieurs : aides sociales, syndicats intercommunaux
- Charges financières : intérêts des emprunts, frais financiers
- Dotations aux amortissements et aux provisions.

| En € | Dépenses générales | Recettes | Excédent | Charges de Personnel | Charges à caractère général | Charges financières | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | Intérêt | Capital |
| 2014 | 2 930 203 | 4 178 471 | 1 263 146 | 1 295 707 | 968 671 | 128 921 | 260 904 |
| 2015 | 3 084 185 | 4 258 005 | 1 173 820 | 1 361 945 | 970 594 | 149 926 | 312 217 |
| 2016 | 3 059 093 | 4 188 356 | 843 179 | 1 356 922 | 932 146 | 129 745 | 236 890 |
| 2017 | 3 126 427 | 4 090 513 | 698 680 | 1 395 509 | 934 692 | 133 958 | 277 577 |
| 2018 | 3 125 967 | 4 190 404 | 703 088 | 1 407 675 | 927 019 | 114 257 | 220 631 |

### Personnel communal : structure des effectifs en 2018

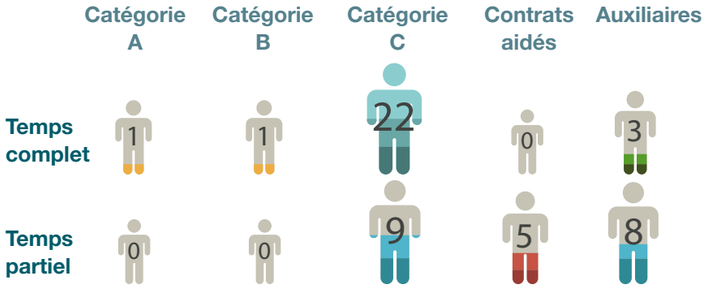


### Les recettes de fonctionnement en K€

| En € | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Recettes réelles de fonctionnement | 4 149 | 4 178 | 4 243 | 4 185 | 4 090 | 4 171 |
| Vente produits, services (cantine…) | 132 | 157 | 144 | 186 | 149 | 158 |
| Ressources fiscales, dont : | **2784** | **2 789** | **2 878** | **2 830** | **2 619** | **2 693** |
| *Dont impôts locaux* | 1 946 | 1 988 | 2 111 | 2 082 | 1 386 | 1 449 |
| *Dont fiscalité reversée* | 375 | 425 | 390 | 397 | 1 152 | 1 270 |
| *Dont attribution de compensation* | 0 | 0 | 0 | 0 | 748 | 748 |
| Dotations et participations | **969** | **999** | **997** | **932** | **1 061** | **1 033** |
| *Dont D.G.F.* | 712 | 700 | 657 | 569 | 239 | 224 |
| Autres recettes (loyer) | 264 | 233 | 224 | 236 | 236 | 304 |

## Les investissements 2019

### Aménagements urbains & environnement

- **Prolongement rue des Mareyeurs** (à l'étude)
- **Les Marronniers - Saint Martin** : 2e tranche (192 044 €)
- **Revitalisation Centre Bourg** : rue Saint Maur (896 097 €)
- **Enfouissement des réseaux**, rue Aristide Briand :
  - Électricité (150 833,33 €)
  - Télécom : (31 666,67 €)
- Aménagement **Immeuble Picardie** (7 628 €)
- **Éclairage** rue Aristide Briand (51 039 €)
- **Travaux de sécurité** rue du Chemin de Fer (212 000 €)
- Programme annuel de **travaux voirie** dont travaux au lavoir (chiffrage en cours)
- **Compteur marché** place de la mairie Chiffrage en cours

### Sports :

**Stade de football**

- Construction de vestiaires sanitaires au stade : réalisé (850 000 €)
- Construction de la tribune : fin de réalisation fin janvier 2019 (135 000 €)
- Entretien annuel du terrain (11 000 €)

### École Georges Delamare

- **École primaire** : rénovation de 3 classes + couloir : 17 579 €
- **École maternelle** : aménagement de la cour de récréation : étude en cours

### Patrimoine bâti

- **Église** : démarrage de l'opération de rénovation
- **Salle Jacques-Brel** : toiture (29 000 €)

### Matériels

- Matériel & mobilier (20 000 €)
- Véhicule voirie (chiffrage en cours)

## Les ressources d'investissements 2019

Les ressources sont composées principalement de l'épargne disponible constatée lors des résultats du fonctionnement.

- **Fonds de Compensation pour la TVA** : calculé sur le volume réel d'investissement réalisé en année n-1 (soit 2017), fixé pour 2019 à 335 297 €.
- **Produit des amendes de police** : versé par l'État aux communes qui réalisent des travaux de sécurité routière.
- **Dotation aux amortissements** : opération d'ordre inscrite en dépense de fonctionnement et portée en recette d'investissement qui contribue à l'autofinancement de la section.
- **Contrat de ruralité** : accompagnement de l'État au projet de « Revitalisation du centre bourg - rue Saint-Maur » (241 544 €).
- **Contrat de territoire** : accompagnement du Département (200 000 €) et de la Région (42 387 €), pour aider au financement de l'opération « Revitalisation du centre bourg - rue Saint-Maur ».

## Une fiscalité contenue

*La collectivité aborde l'exercice budgétaire 2019 forte d'une situation financière maîtrisée, ancrée dans une volonté réaffirmée de ne pas accroître la pression fiscale pesant sur les ménages sterpinaciens et confirmée par la décision de la majorité municipale de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale.*

| En % | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | Moyenne nationale |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TH* | 15,92 | 15,92 | 15,92 | 15,92 | 16,09 | 16,09 | 24,19 |
| TFB* | 22,65 | 22,65 | 22,65 | 22,65 | 22,90 | 22,90 | 20,52 |
| TFNB* | 33,72 | 33,72 | 33,72 | 33,72 | 34,09 | 34,09 | 49,15 |
| CFE* | 14,37 | 14,37 | 14,37 | 14,37 | / | / | |

** TH = Taxe d'habitation ; TFB = Taxe sur le foncier bâti ; TFNB = Taxe sur le foncier non bâti ; CFE = Cotisation foncière des entreprises*

ÉCOLE DELAMARE

# Vive la lecture : la mairie offre livres et dictionnaires aux élèves

Chaque année, **à l'approche de Noël, la municipalité offre des livres aux enfants des écoles de la ville**.

C'est Christine Blanckaert - première adjointe au maire - qui, soucieuse d'encourager les enfants au plaisir de la lecture, organise cette distribution.
Le coup d'envoi a été donné le 10 décembre avec **les 65 élèves de CM1 qui ont reçu chacun un dictionnaire** des mains des élus. Chaque année, la municipalité offre **un abonnement de 6 mois à une revue** choisie par les enseignants, aux enfants des **classes de CP, Ulis, et grandes sections de maternelle**.
Enfin, le 20 décembre, **les 280 élèves de l'école Delamare ont tous reçu un livre** choisi auparavant parmi une liste de 350 titres en fonction de leurs centres d'intérêts et de leur âge.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

# Un permis pour apprendre à circuler en toute sécurité

Parce que leur temps de réaction est quatre fois plus long que celui des adultes, **les enfants piétons sont beaucoup plus vulnérables**. C'est pourquoi **la gendarmerie propose aux écoles de la ville de faire passer le permis piéton aux élèves de CE2**. C'est la maréchal des logis chef Delphine Bressole qui assure leur formation et contrôle la bonne acquisition des connaissances.
À la première séance, les enfants reçoivent un livret reprenant **les 4 principes de base de la sécurité du piéton** (prendre ses repères, marcher sur le trottoir, traverser sur le passage piéton, réagir dans les situations pièges) et visionnent un film sur les dangers de la rue. La maréchal des logis aborde ensuite les contextes particuliers (véhicule obstruant la vision, absence de passage protégé...) et remet **aux enseignants(es) un kit éducatif qui leur permet d'approfondir le sujet avec leur classe** dans la perspective de la 2e séance, trois semaines plus tard...
Cette 2e séance est consacrée à la **mise en situation réelle**, généralement au carrefour de la mairie : les enfants abordent de façon concrète les principes vus en classe. Le **contrôle des acquis se fait trois semaines après, par questionnaire**.
Les enfants reçoivent officiellement leur permis lors d'**une cérémonie organisée en mairie** en présence du maire, des enseignants et des élus. « ***Aucun enfant n'est recalé : il ne s'agit pas de les sanctionner mais de s'assurer qu'ils ont assimilé les bases de leur sécurité***. *Si l'un obtient un score trop faible, je vérifie avec lui, à l'oral, s'il maîtrise les règles : très souvent, elles sont acquises mais l'enfant a été dérouté par le questionnaire. Nous essayons également d'**impliquer les parents pour qu'ils montrent le bon exemple au quotidien*** », précise Delphine Bressole.
Ce permis représente un premier challenge pour les enfants et les prémices du permis vélo (en CM2). En 2018, il a été **proposé avec succès aux enfants du Moulin vert** avec un questionnaire adapté.

*88 enfants de CE2 des écoles Delamare et Notre-Dame de joie ont été reçus en mairie pour la remise officielle de leur permis*





ÉLECTIONS

# Assouplissement des modalités et des délais d'inscription sur les listes

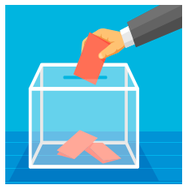

Depuis le 1er janvier 2019, la loi n° 2016-1048 rénove et simplifie les modalités d'inscription sur les listes électorales.

## Des délais d'inscription raccourcis

Les délais d'inscription sont raccourcis : auparavant, il fallait s'inscrire avant le 31 décembre de l'année précédant un scrutin. **Pour les élections européennes du 26 mai 2019, il est possible de s'inscrire jusqu'au 31 mars**. Les années suivantes, le délai sera encore réduit au sixième vendredi précédant le jour du scrutin (soit 37 jours avant).

## Un répertoire unique

Les listes électorales ne sont plus établies par bureau de vote mais par commune. Elles sont **permanentes et centralisées dans un Répertoire électoral unique** (REU) **géré par l'Insee** qui concentre toutes les modifications (décès, radiations, déménagements...) dans le but, notamment, de lutter contre les doubles-inscriptions. À ce sujet, la double-inscription offerte aux électeurs français établis hors de France, a été supprimée. Ils ont jusqu'au 31 mars pour choisir une liste de rattachement (municipale ou consulaire).
Le maire conserve le pouvoir d'inscription et de radiation des électeurs. Dans chaque commune, une commission de contrôle sera chargée de vérifier ces décisions et d'examiner les recours administratifs formulés par les électeurs.

## Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Les jeunes Français majeurs et les personnes ayant obtenu la naturalisation sont inscrits automatiquement par l'Insee et ceux qui atteignent leur majorité entre les deux tours d'un scrutin peuvent voter au 2nd tour. Mais **les personnes qui ont déménagé, n'ont jamais été inscrites ainsi que les citoyens européens résidant en France doivent s'inscrire** pour pouvoir voter. Les demandes d'inscription peuvent se faire :
- **en ligne** sur les sites :
- www.demarches.intérieur.gouv.fr
- www. service-public.fr
- **par courrier** adressé à la mairie de la commune concernée
- **en direct à la mairie** concernée.

VŒUX

# Habitants et personnel communal à l'honneur

**Près de 400 personnes** se sont rassemblées salle Jacques-Brel vendredi 11 janvier pour assister aux vœux de la municipalité en présence de nombreuses personnalités. La cérémonie a débuté par une aubade du trio Gam. Ensuite, le maire, Pierre Beaufils, a réalisé un bilan de l'année passée, de ses nombreuses réalisations, puis évoqué **les projets 2019** : **enfouissement des réseaux rue Aristide Briand**, sécurisation du **quartier de la gare**, **liaison douce** et aménagement de **la rue Saint-Maur**.

## Des habitants mis à l'honneur

Ces vœux ont aussi été l'occasion de mettre à l'honneur des acteurs de la vie locale : **Patrice Houdart** pour 35 années de bénévolat au sein de l'Use football dont il est le président depuis 3 mandats ; **Michel Charlemagne et sa femme** pour avoir contribué au dynamisme commercial de la ville, notamment durant 40 années à la tête de leur salon de coiffure ; **Hassan Moubariz** pour son investissement auprès des jeunes de la ville ; **Aline Okala** pour son action au sein de l'école de musique depuis 1992 en tant que responsable du Jardin musical et professeur de piano, **Dominique Lointier** pour 41 ans de service chez les sapeurs pompiers de la ville et son épouse **Claudine** qui a assuré le standard de la caserne 30 années durant.

## Le personnel distingué aussi

Quelques jours plus tard, ce fut au tour des 49 agents de la ville de se retrouver pour les vœux au personnel. **Christine Thetiot**, qui fait valoir ses droits à la retraite, a été distinguée pour 23 années passées comme Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem), ainsi que **Viviane Courtois** pour trente années de service à l'entretien. Trois autres agents ont été décorés de la médaille d'argent du travail pour 20 années de service : **Ghislaine Lebailly**, **Dominique Debure** et **Odile Vilaceque**.

SERVICES

# House décor reprend ses ateliers de loisirs créatifs

*À 76 ans, Rosa Hache n'imagine pas une seconde abandonner un métier qu'elle adore !*

Tricotin mécanique, tricot, crochet, couture... enfants comme adultes peuvent venir s'initier ou se perfectionner aux ateliers organisés par le magasin House Décor. Les cours ont lieu **de 14h à 16h, le mercredi pour les enfants et le samedi pour les adultes**. Il suffit de s'inscrire au magasin 15 jours avant la date souhaitée en précisant l'activité choisie et Rosa hache, propriétaire des lieux, se charge de faire venir une spécialiste de la discipline. « *J'organise ces ateliers pour transmettre les savoir faire créatifs, le goût des activités manuelles et faire découvrir les multiples ressources de la boutique. Ils s'adressent aux débutants comme aux personnes expérimentées désireuses de se perfectionner ou d'apprendre une technique particulière, un nouveau point de tricot ou de crochet...* » précise Rosa Hache. Le magasin propose parfois des ateliers à thème, mais la plupart du temps ce sont les clients qui choisissent eux-mêmes le sujet du cours.

**Tarifs : enfants 5 €, adultes 10 €**
**Plus d'infos au magasin**
**ou au 02 32 15 98 71**

*Il est bien loin le tricotin à 4 clous de grand maman... Celui-ci permet de réaliser sacs, écharpes et même châles !*

VIE ASSOCIATIVE

# Échanges et Partage accroît son activité

Bilan positif également pour l'association Échanges et Partage qui a annoncé, lors de son assemblée générale, des effectifs en hausse et des activités nouvelles ouvertes aux adultes : les **cours de perfectionnement en anglais** par Sally Bianchini ou de **peinture** donnés par **Hasan Saygin** ou encore les **ateliers d'ikébana** dispensés par **Brigitte Petit** (lire p.12). Les plus jeunes ne sont pas oubliés avec du **soutien scolaire**, des **cours d'anglais** ou encore des ateliers de **loisirs créatifs**. L'évènement le plus connu de la population reste cependant la **Bourse aux jouets** organisée tous les ans en novembre. **Cette année ce sera le dimanche 3 novembre**.

ÉCOLE DE MUSIQUE

# Après 6 mois d'utilisation des nouveaux bâtiments, bilan positif !

Après 6 mois d'utilisation, bilan positif pour la toute nouvelle école de musique et de danse Reynald Jouveaux. Les salles sont jugées **plus spacieuses, plus lumineuses** et leur **insonorisation très performante** permet à chacun de travailler dans le calme.
Si certains adultes ressentent un peu de nostalgie pour le côté pittoresque de l'hôtel de Trim, **les enfants sont ravis et préfèrent largement leur nouvelle école** qu'ils trouvent bien plus belle !

*Marylin Frascone, concertiste et professeur de piano à l'école de musique d'Etrépagny en cours avec l'un de ses élèves*





PORTRAIT

# Avec l'Aéroclub du Vexin, voir le monde d'en haut...

S'il est un endroit, à Etrépagny, où l'on peut se sentir roi ou reine du monde en contemplant d'en haut la terre, *qui est quelquefois si jolie*, comme le disait Prévert... c'est bien l'Aéroclub du Vexin. Ici, 50 personnes réalisent régulièrement le rêve le plus fou de l'homme : voler !

**Créé en 1935** par Marcel Dubois, agriculteur et maire de Corny, et par Carl Bardoux, alors directeur de la sucrerie, sur un terrain appartenant à l'entreprise, **l'aéroclub est plus que jamais un des établissements qui participe à la renommée de la commune**.

## Apprendre à voler

Le club forme au **Brevet de base (BB)** qui autorise à voler seul dans un rayon de 30 km autour de l'aérodrome, ainsi qu'à la **LAPL** (Light Aircraft PIlot Licence) créée par l'Union européenne, qui permet de piloter un avion léger et d'emmener des passagers en France et en Europe mais aussi à la **PPL** (Private pilot licence) : une formation plus poussée avec laquelle on peut voler et emmener des passagers dans la plupart des pays. « ***Nous avons la chance d'avoir deux instructeurs, Luc Bertucchi et Eric Jacquet***. *Cela nous permet de proposer* ***des cours 4 jours par semaine****, les lundis, mardis, samedis et dimanches* » précise Eric Biojoux, président du club depuis 2016, à la suite de Charles Pellegrini. Une fois le sésame obtenu, pour le conserver il faut le renouveler tous les 2 ans.

## Ici on pilote de 14 à 75 ans !

L'aéroclub du Vexin compte **une cinquantaine de membres** (dont une vingtaine d'élèves) âgés de 14 à 80 ans : des habitants d'Etrépagny et des environs mais aussi de région parisienne. « *Si nous recrutons des adhérents aussi jeunes c'est que* ***notre club a signé des conventions avec le collège Jeanne D'Arc de Gisors et le lycée Jean Moulin des Andelys*** *pour passer le Brevet d'initiation aéronautique (BIA). Certains poursuivent avec nous ou reviennent quelques années après, entraînant parfois même leurs parents !* » explique Eric Biojoux.

*France-Océane Guérin, plus jeune pilote de France et Luc Bertucchi*

## La plus jeune pilote de France est à Etrépagny

***France-Océane Guérin*** est de ces jeunes élèves et une bonne recrue pour le club : en effectuant **son premier vol solo le jour de ses 15 ans***, elle est devenue - le 6 novembre dernier - ***la plus jeune pilote de France*** ! Pour permettre au plus grand nombre de jeunes de se former, ***le Département de l'Eure finance les cours à hauteur de 1 000 €***. La Fédération française d'aéronautique accorde, elle aussi, des bourses au fur et mesure de la progression de l'élève.

## Un goût de liberté

Le profil des adhérents est multiple avec une prédominance masculine : sur 50 adhérents, le club ne compte encore que 4 ou 5 élèves pilotes femmes. Souvent les membres ont dans leur famille ou leurs proches, un pilote qui leur a transmis sa passion. C'est le cas pour son président dont le père était pilote d'hélicoptère et qui est venu à l'aviation lors de ses études en aéronautique.
« *Quelques-uns sont aussi motivés par l'aspect technique de ce sport, mais, ce qui prime avant tout, c'est* ***le sentiment de liberté, le frisson du décollage et le plaisir sans cesse renouvelé d'admirer, d'en haut, des paysages magnifiques*** » confie Eric Biojoux. À cette liste alléchante, les pilotes confirmés ajoutent aussi **l'indéniable avantage de pouvoir partir en week-end ou en vacances avec l'un des 3 avions du club** et, avec plus de 600 terrains en France, le choix est vaste !

**Plus d'infos : aeroclubduvexin.com**

*Le club organise des portes ouvertes tous les 2 ans mais, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à leur rendre visite les samedis ou dimanches après-midi !*

### L'Aéroclub du Vexin c'est...

**+ 50%** d'activité depuis 2017.

**3 avions** : 1 Socota rallye MS 880 pour l'apprentissage, 1 Robin DR 315 pour le perfectionnement et le voyage et 1 confortable Robin Régent DR 253 4 places pour le voyage.

**100%** de bonne humeur.

** Momentanément empêchée par de mauvaises conditions météo, la jeune fille a finalement pu effectuer ce vol en fin de journée, le jour même de ses 15 ans.*

FLEURISSEMENT

# Une deuxième fleur pour Etrépagny

Les efforts du service Espaces verts et des habitants pour fleurir leur ville ont payé : **Etrépagny a obtenu sa deuxième fleur en novembre** dernier.

Depuis l'obtention de la 1re fleur il y a 4 ans, Gilles Perrin, le responsable des Espaces verts et son équipe n'ont eu de cesse, à force d'un travail quotidien et assidu, de fleurir la ville en toute saison en tenant compte des remarques faites alors par le jury départemental des Villes et villages fleuris. Le fleurissement n'est pas seul pris en compte pour l'obtention de la récompense : **les aspects environnementaux** avec une pratique respectueuse de la biodiversité et des ressources naturelles, **la propreté** de la ville, les autres actions d'embellissement entrent aussi en jeu.

Sur les 35 357 communes françaises, seules **1 710 ont gagné le droit d'arborer deux fleurs** sur leur panneau dont **seulement 125 en région Normandie** (Haute et Basse). Cette distinction vient récompenser les efforts de la Ville pour offrir à ses habitants et visiteurs de passage un cadre de vie agréable.

SERVICES ESPACES VERTS

## La reconnaissance de leur travail

Été comme hiver, les personnels du service Espaces verts s'attachent à rendre la ville plus belle et plus propre. C'est une tâche sans fin qu'ils accomplissent avec passion et détermination.

L'obtention de cette deuxième fleur vient récompenser en premier lieu leur travail et le talent qu'ils expriment dans la réalisation de compositions florales particulièrement esthétiques.

ART FLORAL

# L'Ikébana : d'élégants bouquets avec trois fois rien

**L'association Échanges et Partage** propose, depuis le mois d'octobre, des ateliers d'Ikébana, l'art floral japonais. Les cours (d'environ 2h30) ont lieu 1 fois par mois. Ils sont dispensés par **Brigitte Petit, professeur diplômée maître 3 de la très réputée école Ohara de Tokio**.

Ce bouquet, réalisé lors de la deuxième séance a l'air tout simple. Pourtant, il répond à des normes bien précises de longueur, d'inclinaison et d'orientation des branches et des éléments floraux.

**Au japon, la composition florale est élevée au rang d'art** au même titre que la peinture ou la sculpture : toute jeune fille de bonne éducation se doit de savoir composer un bouquet. **Pratiquer l'art de l'Ikébana aide à se détendre**, à établir un lien avec la nature et les saisons. C'est aussi une façon de **décorer sa maison** d'élégants bouquets confectionnés avec trois fois rien !

**Tarif : 10 €/atelier + adhésion association**
**Infos : Annie Guérin au 06 15 43 73 13**





FESTIVITÉS

# La Fête des Fleurs et de l'Artisanat durera 2 jours

**La Fête des Fleurs et des jardins a bien poussé** : elle devient désormais la **Fête des Fleurs et de l'Artisanat** sera organisée cette année sur deux jours, le **samedi 27 et le dimanche 28 avril**, avec encore plus d'animations et une trentaine d'exposants. **Gérard Farcy** sera une nouvelle fois au rendez-vous le samedi 27 de 10h à 17h pour prodiguer ses précieux conseils.

*Le jardin public accueillera encore une fois la fête dans un cadre bucolique*

Les **Jardiniers de l'Eure**, une association qui a pour but la connaissance et la transmission des techniques d'un **jardinage naturel et durable** sera également présente les deux jours : permaculture, taille des arbres, respect des sols... vous saurez tout.

Au programme également, un **Troc plantes** organisé par l'association Fleurs et passions pour échanger boutures et graines, un **concours de la meilleure tarte aux pommes** ouvert aux visiteurs avec en jury un meilleur ouvrier de France - Jean-François Langevin - ainsi que de nombreux stands dédiés aux végétaux et aux produits artisanaux.

Samedi et dimanche midi, Leroy traiteur assurera un service restauration.

**Plus d'infos au 02 32 55 71 44.**

ENVIRONNEMENT

# Halte aux décharges sauvages !

Alors que certains s'évertuent à entretenir et fleurir la ville, d'autres se conduisent de façon incivile, égoïste et irresponsable en se débarrassant n'importe où de leurs déchets ou encombrants.

Ces déchets déposés à même le trottoir ou en pleine campagne représentent **un risque pour les passants** (en particulier les enfants) et les animaux domestiques : ils sont **vecteurs de maladies** (bactéries), **d'accidents** (objets coupants ou rouillés) ou **de pollution de l'environnement** (produits chimiques ou d'entretien). Au-delà de ce danger réel, ils donnent **une bien piètre image** de l'endroit où nous vivons. **Les dépôts sauvages sont strictement interdits et passibles d'amendes**. **La déchetterie est là pour se débarrasser facilement et gratuitement des déchets et encombrants** qui ne peuvent être mis avec les ordures ménagères.

AGENDA

## Les autres fêtes du printemps

La fête des Fleurs et des jardins marque le début des rendez-vous printaniers et estivaux. Notez dès à présent dans vos agendas :

- **la 36e Foire à tout et au boudin** - Dimanche 19 mai.
- **la Fête patronale Saint-Gervais - Saint-Protais** - du vendredi 14 au lundi 17 juin

COMMÉMORATION

## 100e aniversaire de l'armistice de 1918

Le 11 novembre 2018, Etrépagny a commémoré le centenaire de l'armistice de la guerre 14-18.

Le matin, cérémonie au monument aux morts en présence des élus, des anciens combattants, du corps des sapeurs pompiers et des enfants.

L'après-midi, à l'église, concert-conférence avec la chorale des Chants de l'Eure, le Chœur du Vexin Normand, l'ensemble Arabesque, la violoncelliste Mélanie Bayart et la participation de l'École de Musique et de Danse. Textes lus par Jacqueline Mennessier.

## Sainte Barbe

Le 26 janvier dernier, les pompiers ont fêté leur patronne, Ste Barbe et remis à cette occasion médailles et distinctions diverses.

CONCERTS - SPECTACLES

## On fête la Sainte-Cécile

À l'occasion de la Ste-Cécile, l'école de Musique et de danse et l'harmonie d'Etrépagny ont donné un spectacle de variétés haut en couleur. Au programme : danse moderne, country et irlandaise, karaoké avec orchestre, concours de danse de salon, accordéon, séance de Just danse et loterie...

## Concert de Noël

Vendredi 21 décembre, à l'église, concert de Noël donné par l'école de musique et de danse Reynald Jouveaux.

## Concert des rois

Dimanche 20 janvier à l'église, avec le Chœur du Vexin normand, l'ensemble Arabesque et la violoncelliste Mélanie Bayart.

NOËL

## Un spectacle et le traîneau du père Noël

Jeudi 13 décembre, salle Jacques-Brel, les enfants de l'école maternelle les Marronniers on assisté au spectacle *Nez rouge*. Tandis que devant la mairie, le traîneau construit par les élus, attendaient petits et grands pour une photo. Il leur aura demandé plus de 300 heures de travail !



SORTIES

## Thé dansant

Jeudi 24 janvier, la salle Jacques Brel a accueilli le traditionnel thé dansant.

## Loto

Samedi 2 février, au même endroit, le comité des fêtes organisait son loto.

## Téléthon

La mobilisation des nombreux bénévoles a permis de récolter 2 883 €.

HOMMAGE À PASCAL FOLLET

## Merci Pascal pour l'engagement et le bénévolat à Etrépagny

Le samedi 9 mars Pascal Follet nous a quitté à l'âge de 60 ans.
Gardons le souvenir d'une personne bénévole très impliquée dans notre commune d'Etrépagny tant au niveau municipal qu'au niveau des associations.
Il a été conseiller municipal de 1995 à 2008, chargé plus particulièrement de la commission des travaux, d'appel d'offres, de l'habitat et urbanisme, de la jeunesse et sports, des fêtes et cérémonies.
Il a participé activement au Téléthon.
Il s'est investi, en tant que membre de bureau ou simple adhérent, dans de nombreuses associations culturelles (comité de jumelage, association Loisirs et Culture .... ) et sportives (vélo, rando, course à pied .... )

À sa femme et ses enfants ainsi qu'à toute sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

### LISTE « ENSEMBLE OSONS ETRÉPAGNY AUTREMENT »

**Etrépagny futur désert médical ?** Dans quelques temps 40% des médecins Sterpinaciens auront cessé leur activité, l'heure d'une retraite bien méritée ayant sonné. Malheureusement nous allons nous retrouver dans un désert médical, si ce n'est déjà le cas. Nous avons à Etrépagny une maison de santé pluridisciplinaire, un outil que beaucoup de communautés de communes nous envient, mais à quoi sert-elle si nous n'avons pas plus de médecins généralistes pour y exercer ? Des aides existent pour l'installation de jeunes praticiens. De notre côté (communauté de communes du Vexin Normand, regroupement des communautés de Gisors et d'Etrépagny) nous pourrions mettre en place la gratuité des locaux ainsi que le matériel médical et informatique, pour facilité le travail en équipe, et aussi une aide administrative leur libérant du temps pour pratiquer. Voici quelques pistes pour qu'Etrépagny et ses communes voisines ne deviennent pas les parents pauvres médicaux de notre nouvelle intercommunalité. La santé de nos concitoyens doit rester notre priorité.
*Les conseillers issus de la liste « osons Etrépagny autrement»*
*Laurent Bausmayer Patrick Taravella Daniel Maunier*

### LISTE « ETRÉPAGNY POUR TOUS »

À l'heure où nous mettons sous presse ce journal, nous n'avons toujours pas reçu le texte de l'opposition.

# Et si on sortait ?

## ÉVÈNEMENT

### En avril, 2 jours de Fête des Fleurs et de l'Artisanat

**Samedi 27 et dimanche 28 avril - Jardin public.**
Avec des animations multiples, des jeux, des concours, la venue de nombreux exposants et en présence de Gérard Farcy, ancien chroniqueur à France Bleu (lire p. 13).
**Infos au 02 32 55 71 44.**

## Mars...>>

### >> Spectacle cabaret Ladycruise

**Samedi 30 mars - 20h30 - Salle Jacques Brel**. Par la compagnie Music'Arts. **Spectacle gratuit, uniquement sur réservation au 06 12 40 57 66.**

## Mai...

### >> Commémoration du 8 mai 1945

**Mardi 8 mai - Devant le monument aux morts**. En présence des élus, des anciens combattants et du corps des pompiers.

### >> Foire à tout et au boudin

**Dimanche 19 mai - dans les rues de la ville**. Organisée par le comité de fêtes. **Infos au 06 73 02 55 05.**

### >> Rallye touristique

**Jeudi 30 mai**. Organisé par l'association Folk en pagaille.
**Infos au 06 84 48 87 60.**

## Juin...

### >> Fête de la peinture

**Dimanche 2 juin - Salle Jacques Brel**. Organisée par la mairie. **Infos au 02 32 55 71 44**.

### >> Fête patronale Saint Gervais - Saint Protais

**Du vendredi 14 au lundi 17 juin**.

4 jours de festivités dans les rues de la ville. Plus d'informations dans le prochain journal et au **06 73 02 55 05**.

### >> Fête de la musique

**Vendredi 21 juin -** Organisée par l'école de musique et de danse Reynald Jouveaux.
**Infos au 02 32 55 15 93.**

### >> Gala de danse

**Samedi 22 et dimanche 23 juin - Salle Jacques Brel**. Organisé par l'école de musique et de danse Reynald Jouveaux.
**Infos au 02 32 55 15 93.**

*Programme complet sur* ***www.etrepagny.fr***

*Suivez aussi toute l'actualité de la ville sur*

Mairie Étrépagny

**Vivre à Etrépagny** - Directeur de la publication : Pierre Beaufils - Tirage : 2 100 exemplaires - Dépôt légal à parution - Crédit photos : Stockvault - Freepik - Renseignements : Hôtel de ville - 27150 Étrépagny - Tél. 02 32 55 71 44 - Conception-rédaction : Ad Litteram-web : 02 32 54 06 39